

Conditions de participation du jeu concours Tourism Australia

Tourism Australia, dont le siège social est situé Neue Mainzer Strasse 22, 60311 Francfort, Allemagne (l'« organisateur ») organise, un jeu gratuit et sans obligation d'achat intitulé « Jeu concours Tourism Australia » et accessible sur le site internet dont l'adresse url est www.australia.com.

Le jeu est organisé de 9:00:00 heure d'Europe centrale (CET) le 14/06/2016 à 00:00:00 heure d'Europe centrale (CET) le 31/07/2016 . L'organisateur se réserve le droit de prolonger la durée de la promotion d'un maximum de 2 semaines dans la mesure où il le signale tant qu'elle est en cours.

Le prix principal est offert et organisé par le tour opérateur Australie Autrement dont le siège social est situé au 5, bis rue Asile Popincourt, 75011 Paris.

Les autres prix sont offerts par Tourism Australia, Neue Mainzer Strasse 22, 60311 Francfort, Allemagne.

Qui peut participer:

Sont autorisées à participer au jeu les personnes :

- a. Qui résident en France Métropolitaine
- b. Qui sont âgées d'au moins 18 ans au 8 juin 2016
- c. Qui ont un permis de conduire international
- d. Qui sont titulaire d'un passeport français en cours de validité (valable au moins 6 mois après la date du départ)
- e. Qui sont en mesure d'obtenir un visa qui leur permettra de se rendre en Australie

Ne sont pas autorisées à participer :

- a. La direction, les salariés, les administrateurs et les contractants de l'organisateur, de ses entités liées et autres mandataires, ainsi que des sociétés ou entreprises associées à la promotion (y compris les pourvoyeurs d'emplois) ; et
- b. Le conjoint, le conjoint de fait, le parent, le tuteur, l'enfant, le frère ou la sœur d'une personne visée dans le paragraphe 2 des présentes conditions de participation

Il est précisé qu'une personne est identifiée par ses nom, prénom, adresse, adresse e-mail indiqués par elle-même. Les participants ne peuvent participer au jeu qu'en leur nom propre.

Les sociétés organisatrices se réservent le droit de procéder à toute vérification pour l'application du présent article.

COMMENT PARTICIPER

Pour participer, les internautes doivent se rendre sur le site internet dont l'adresse url est www.australia.com/concours360 et répondre à une question à choix multiples. Pour cela, ils doivent remplir un formulaire avec la bonne réponse ainsi que leurs coordonnées. Ils doivent également accepter les conditions générales du jeu et consentir à fournir leurs données personnelles, comme décrit dans la politique de confidentialité du site.

Toutes informations partielles, erronées ou tronquées, entraîneront l'annulation de la participation sans recours possible.

Tout participant qui, selon l'organisateur, manipulerait ou s'immiscerait dans le mécanisme de participation de quelque façon que ce soit, qui adopterait un comportement illégal ou inconvenant qui compromettrait ou risquerait de compromettre le déroulement équitable et correct de la promotion, ou encore qui ne se soumettrait pas correctement à la procédure de participation, n'aura pas le droit de gagner.

A l'issue de la période de jeu, un tirage au sort sera effectué, par la société organisatrice, entre le 1^{er} août 2016 et le 31 août 2016 et déterminera 31 gagnants parmi l'ensemble des participants ayant satisfait aux conditions du jeu.

LES PRIX

Le 1^{er} prix : Un voyage en Australie du Sud pour deux personnes, d'une valeur de 2359€ TTC par personne (base double).

J1 – Envol de Paris

Journée et nuit en vol.

J2 – Adélaïde

Arrivée à Adélaïde en fin de journée. Accueil à l'aéroport et transfert pour votre hôtel. Installation pour 2 nuits.

J3 – Adélaïde

A votre rythme, découvrez le charme discret et provincial d'Adélaïde. Flânez sur Rundle Street et dans les allées du Central Market, parcourez les expositions du musée de l'Australie Méridionale ou rejoignez en tram le bord de mer à Glenelg.

J4 – Adélaïde/Kangaroo Island (déjeuner)

Ce matin, départ pour une escapade de deux jours sur Kangaroo Island, « la petite Galapagos australienne », pour observer la faune endémique dans son milieu naturel. Explorez les parcs nationaux de Latham et de Flinders Chase, où koalas, wallabies, kangourous et échidnés évoluent en toute liberté. Admirez le patchwork de paysages : les étranges formations rocheuses d'Admirals Arch et Remarkle Rocks, les dunes de sable blanc de Little Sahara, les plages immaculées ou encore Seal Bay et sa colonie de lions de mer. Une île où la nature sauvage est reine. Transfert sur l'île en car et en ferry, découverte de l'île guidée en anglais en car.

J5 – Kangaroo Island/Adélaïde (petit déjeuner, déjeuner)

Seconde journée d'exploration de l'île, retour en car et ferry sur Adélaïde en soirée.

J6 – Adélaïde/Wilpena Pound (430 km)

Ce matin, prise en charge de votre camping-car type Britz Highball pour un roadtrip de plus de 10 jours. Au programme : incursion dans la région des Flinders Ranges et découverte de la Péninsule d'Eyre.

Première étape Wilpena Pound au cœur des Flinders Ranges, qui abritent certains des paysages les plus légendaires d'Australie. Comme transporté dans un autre monde où le temps n'a pas de prise, laissez-vous submerger par la magie des paysages : terre rouge vif, grands espaces, ciel pur, atmosphère teintée du passé pionnier... découvrez l'essence originelle de l'Outback.

J7 – Wilpena Pound

De nombreux sentiers pédestres sillonnent le site, alors que les plus courageux rejoindront la crête du cirque, les plus chanceux feront la rencontre de kangourous, de perroquets irisés ou d'émeus peu farouches.

J8 – Wilpena Pound/Port Augusta (162 km)

Après avoir profité de la matinée à Wilpena Pound, petite étape pour rejoindre Port Augusta, un arrêt au Wadlata Centre, présentant de nombreux éléments concernant le Rêve aborigène, la colonisation européenne et la géologie, complètera votre expérience de l'Outback.

J9 – Port Augusta/Cowell

Cap vers l'Ouest et la Péninsule d'Eyre, entre baies abritées et petits ports charmants. Là, les amateurs de fruits de mer trouveront leur bonheur, en effet on déguste à Cowell des huîtres parmi les meilleures d'Australie.

J10 – Cowell/Port Lincoln (165 km)

Continuation vers le sud de la péninsule, en route arrêt conseillé à Tumby Bay pour profiter de la plage aux eaux cristallines avant de rejoindre Port Lincoln. Explorez le front de mer et sa marina en pleine expansion qui abrite la plus grande flotte de pêche de l'hémisphère Sud.

J11 – Port Lincoln

Préparez-vous pour une expérience unique et inoubliable : une baignade avec les lions de mer. Dans les eaux abritées de Baird Bay, partez à la rencontre de ces adorables créatures qui sauvages mais pas timides, viendront vers vous pour jouer.

J12 – Port Lincoln

Profitez de la journée pour visiter le parc national de Lincoln, admirez la vue du haut des falaises et explorez les énormes dunes.

J13 – Port Lincoln/Whyalla (355 km)

Remontée au nord de la Péninsule d'Eyre en longeant la côte, parsemée de villages, plages dorées et falaises escarpées, afin de rejoindre Whyalla. Avec plus de 300 jours de soleil par an, la 3^{ème} ville la plus importante de l'état de l'Australie du Sud est un important hub de l'industrie maritime. De mai à août, les plongeurs et snorkellers de tout le pays se donnent rendez-vous pour admirer les sèches géantes qui offrent un diaporama électrique et coloré de leur pouvoir de camouflage.

J14 – Whyalla/Clare (270 km)

Après cette expérience côtière, en route pour les vignobles de la Clare Valley. La plus ancienne région viticole d'Australie compte plus de 40 établissements viticoles et est considérée comme le berceau du riesling australien.

J15 – Clare/Adélaïde (140 km)

Retour sur Adélaïde, en route accordez-vous un peu de temps pour parcourir à pied ou à vélo le circuit Riesling Trail qui relie un grand nombre des principaux sites et caves viticoles de Clare à Auburn.

J16 – Départ d'Adélaïde

Restitution de votre camping-car au dépôt d'Adélaïde et envol pour Paris.
Nuit en vol.

J17 – Arrivée à Paris

Inclus :

- Vols Paris / Adélaïde / Paris en classe éco
- Le transfert en voiture privée à Adélaïde à l'arrivée.
- 3 nuits en chambre double standard **+ (logement seul sans repas)
- 1 mini-circuit de 2J/1N sur Kangaroo Island en car guidé en anglais, transfert A/R sur Kangaroo Island en ferry, nuit en chambre double standard**+, 3 repas inclus : 2 petits déjeuners + 1 déjeuner
- 11 jours de location de camping-car de catégorie Highball Britz incluant l'assurance de base et le kilométrage illimité.
- 1 excursion Nage avec les lions de Mer à Port Lincoln

Non inclus :

- Repas
- Dépenses d'ordre personnel
- Les assurances optionnelles mais vivement recommandées pour le camping-car.
- Frais de péages routiers, de parking et d'essence
- Droits d'entrée dans les parcs nationaux

Bon à savoir

- Permis de conduire international obligatoire en plus du permis de conduire français
- Passeport valable plus de 6 mois après le retour
- Assurance assistance médicale et rapatriement, non incluse et fortement conseillée.
- Assurance optionnelle rachat de franchise non inclus mais fortement recommandées pour le camping-car.

Concernant les restrictions de dates :

Départ quotidien de septembre à novembre 2016 ou de mars à mai 2017 (***sous réserve de disponibilité aérienne et des prestations terrestres***) sauf le samedi.

Le gagnant du jeu effectuera la réservation de son séjour directement auprès du tour opérateur Australie Autrement.

Il appartient au gagnant de choisir la personne qui l'accompagnera. Ce compagnon de voyage doit lui aussi être titulaire d'un passeport français, résider en France métropolitaine et être âgé de 18 ans minimum à la date de départ du voyage. Le gagnant doit confirmer l'identité de son compagnon de voyage à l'organisateur dans les 7 jours suivant sa réponse au message de l'organisateur, et le compagnon de voyage doit présenter un passeport français en cours de validité à l'organisateur et confirmer son adresse actuelle. Le compagnon choisi doit être en mesure de se rendre en Australie depuis Paris CDG. Dans le cas où le compagnon sélectionné ne remplirait pas les conditions nécessaires (âge, nationalité, admissibilité ou autres critères spécifiés dans les présentes conditions de participation), il renoncera au prix et le gagnant devra choisir un autre compagnon, sous réserve des mêmes conditions.

Il appartient au gagnant et à son compagnon de voyage de se procurer des visas australiens. Dans le cas où le participant sélectionné ne remplit pas les conditions nécessaires (âge, nationalité, capacité à obtenir un visa australien, obtention du permis de conduire international pour pouvoir conduire en Australie ou autres critères spécifiés dans les présentes conditions de participation), il renoncera au prix et l'organisateur attribuera le prix à un autre participant, sous réserve des présentes conditions de participation.

L'organisateur conseille vivement au gagnant et à son compagnon de voyage de contracter une assurance voyage. Il appartient au gagnant de se conformer aux exigences sanitaires et autres exigences gouvernementales, ainsi que de se renseigner avant son départ sur les problèmes et sur la situation sur son lieu de destination.

Les prix suivants :

- 5 Go Pro Hero Session d'une valeur unitaire de 219 € TTC
- 10 serviettes de plage Quiksilver d'une valeur unitaire de 24,90 € TTC
- 15 guides du Routard Australie d'une valeur unitaire de 15 € TTC

Les lots seront envoyés aux gagnants du tirage au sort par la poste. Tourism Australia décline toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement des biens lors de la livraison opérée par un tiers.

Général

Le prix ne peut être cédé ni être échangé contre un autre ou contre une somme d'argent. Le prix doit être accepté tel qu'il est offert et ne peut être modifié.

Il ne sera attribué qu'un seul lot par personne (même nom, même adresse) pendant toute la durée du jeu.

Tous les gagnants seront tirés au sort parmi les participants ayant respecté les présentes conditions de participation.

Les réclamations éventuelles doivent être adressées par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception dans les quinze jours suivant la participation au jeu à : Tourism Australia, Neue Mainzer Strasse 22, 60311 Francfort, Allemagne.

Les gagnants seront avisés par un e-mail via l'adresse qu'ils auront fournie sur le formulaire de participation.

Toute fraude conduit à l'annulation de la participation et, si nécessaire, une poursuite judiciaire.

Si le gagnant ne répond pas au message de l'organisateur et n'en accuse pas réception dans les 7 jours suivant la date de la participation, le prix lui sera retiré et l'organisateur attribuera le prix à un autre participant tiré au sort, sous réserve des mêmes conditions de participation.

L'organisateur se réserve le droit de disqualifier toute participation qui ne serait pas conforme aux présentes conditions de participation. Les décisions de l'organisateur concernant tous les aspects du jeu sont définitives. Elles lient chaque participant et ne donneront lieu à aucun échange de correspondance. L'organisateur se réserve le droit d'exclure les participants en cas de fausses déclarations, de manipulation ou d'utilisation d'aides non autorisées.

Protection des données

L'organisateur collecte des informations personnelles sur les participants afin d'inscrire les participants à la promotion et, le cas échéant, de leur remettre le prix. Si les informations personnelles demandées ne sont pas fournies, le participant ne peut participer à la promotion. En participant à la promotion, chaque participant accepte de communiquer ses informations personnelles à l'organisateur et consent à l'utilisation et à la communication desdites informations, par l'organisateur, à ses entités liées, à ses mandataires et aux autres tiers engagés pour fournir des services dans le cadre de la promotion (parmi lesquels les fournisseurs du prix) en vue de leur utilisation pour contacter le participant en rapport avec la promotion et contacter le participant à l'avenir pour les initiatives marketing de l'organisateur ou de ses entités liées, que ce soit par courrier postal, par téléphone (que le participant soit inscrit sur la liste rouge ou non), par courrier électronique ou tout autre moyen, y compris ceux qui n'existent pas encore à la date de la promotion. Le Gagnant et son compagnon de voyage acceptent d'être contactés et de partager leurs expériences et leurs photos du voyage avec Tourism Australia. Tourism Australia est libre d'utiliser le contenu dans le cadre de toutes activités promotionnelles (comme par exemple l'annonce du gagnant avec mention du prénom et de l'initiale de son nom de famille sur les différentes plateformes de Tourism Australia).

Les informations communiquées au cours du jeu feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, les participants peuvent demander à ne pas figurer dans le fichier ainsi créé. Ils disposent, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant, qui pourra être exercé auprès de l'organisateur à l'adresse indiquée à l'article 1 du présent règlement.

Avertissement

L'organisateur, ses entités liées et toutes les agences associées au jeu ne sauront être responsables en cas de perte ou de recours, d'action en justice, d'exigence, de responsabilité, de dommage, de frais, de dépenses ou de dommage corporel de quelque nature que ce soit (et notamment des préjudices directs, indirects ou accessoires) auxquels serait confrontée une personne physique ou morale (sans limitation) en rapport avec ou à la suite du jeu, de l'acceptation ou de l'utilisation du prix, ou de la participation au concours, que ce soit à la suite d'une négligence, du non-respect d'une obligation légale ou autre, à l'exception de ceux qui ne peuvent être exclus par la loi (dans ce dernier cas, la responsabilité est limitée au montant maximum prévu par la loi).

Une fois le prix accepté, Tourism Australia décline toute responsabilité sur le déroulement du voyage. Tourism Australia ne sera plus responsable après l'envoi du courrier électronique informant le gagnant de l'attribution des dotations. En cas de grève, intempéries, problèmes de réservation, ou tout autre cas de force majeure, si le gagnant ne peut pas bénéficier des dotations, Tourism Australia et Australie Autrement ne pourront être tenus responsables.

Tourisme Australia décline toute responsabilité envers le contenu publié par des tiers sur leur site internet et réseaux sociaux.

Autres

Si, pour quelque motif que ce soit, le jeu ne peut se dérouler comme prévu, y compris en raison d'une infection par un virus informatique, d'un bug, de manipulations, d'une intervention non autorisée, d'une fraude ou d'autres causes indépendante de la volonté de l'organisateur qui corrompent ou affectent l'administration, la sécurité, l'impartialité, l'intégrité ou le bon déroulement de la promotion, l'organisateur se réserve le droit de prendre, à son gré, toute mesure dont il

disposerait, parmi lesquelles l'annulation, la clôture, la modification ou la suspension de la promotion.

Les présentes conditions de participation constituent la totalité de l'accord des parties en ce qui concerne la participation au concours et le déroulement de ce dernier.

Les organisateurs se réservent, en outre, le droit d'annuler, de modifier, d'écourter ou de proroger le présent jeu si des circonstances indépendantes de leur volonté les y contraignent et ne sauraient encourir aucune responsabilité de ce fait. Toutefois, toute modification éventuelle du présent règlement devra faire l'objet d'un avenant déposé auprès de la SCP SIMONIN-LEMAREC ET GUERRIER, Huissiers de Justice Associés, 54 rue Taibout – 75009 PARIS, avenant qui devra être communiqué conjointement au règlement à toute personne ayant fait la demande dudit règlement.

Dépôt du règlement

Le présent règlement est déposé auprès de la
S.C.P. SIMONIN - LE MAREC – GUERRIER
Huissiers de Justice Associés
54 rue Taibout
75009 PARIS

A laquelle est confié le contrôle du bon déroulement de sa mise en œuvre.

Le règlement des opérations est disponible sur le site web : www.australia.com/concours360